

rues dans lesquelles le nouveau pavage remplaça l'ancien, s'augmenta. En 1889, il y eut 40,297 mètres carrés nouveaux couverts; en 1890, 34,952 mètres; en 1895, 74,000 et en 1899, 220,000.

Pour l'année courante on prévoit 153,000 mètres à travailler, et dans peu de temps, les 5,857,000 mètres carrés couverts en pavés de grès, les 402,000 revêtus d'asphalte et les 25,000 mètres de chaussées, n'existeront plus.

La durée moyenne du pavage en bois est d'environ neuf années, contre vingt que dure le pavé de grès, mais il est plus hygiénique et, étant donné que le bois—grâce à une machine à ébarber—qui va être prochainement mise en usage et dont on dit le plus grand bien, peut resservir à nouveau après une légère retaille, il ne revient pas plus cher que le mode qu'il a détrôné.

\* \* \*

Lord Strathcona and Mount-Royal, président de la London & Lancashire Life Ass. Co, a souscrit une somme de \$25,000 en faveur des sinistrés de Hull et d'Ottawa. La London & Lancashire Life Ass. Co, de Montréal, représentée par M. Hal. Brown a versé la somme de \$1,000 au fonds de secours.

\* \* \*

Le projet de la loi pour la construction du câble télégraphique devant relier aux Etats-Unis leurs possessions dans le Pacifique et l'Extrême-Orient: Hawaï, Toutouila, Guam et les Philippines, a été adopté par la commission navale du Sénat. Ce câble sera exclusivement dans les mains de l'Etat.

Un premier tronçon sera construit de San-Francisco à Honoloulou et sera prolongé ensuite jusqu'aux Philippines et à Hong-Kong sur la côte chinoise.

\* \* \*

Les mines de cuivre des Etats-Unis ont produit 262,000 tonnes en 1899 contre 235,000 en 1898, 216,000 en 1897 et 203,922 en 1896. La demande a augmenté énormément.

\* \* \*

Le *Paysan Français* célèbre les qualités hygiéniques du vin, à condition, bien entendu, que celui-ci soit honnête et qu'on n'en fasse pas abus. Si nous ne pouvons nous associer à l'éloge que la *Revue Vini-cole* fait de l'alcool, nous sommes en revanche tout à fait d'accord avec M. L. Mathieu lorsqu'il s'élève contre les accusations dont le vin est l'objet de la part de certains médecins :

“Certains arguments contre le vin doivent être discutés, car le plus souvent on a négligé deux facteurs très importants : le genre de vie du consommateur et la nature du vin ; il est évident qu'un vin riche en extrait, titrant 12 ou 13°, qui peut être très utile à un travailleur des champs pourrait être indigeste pour un citadin occupé à un travail de bureau. L'expérience ne nous apprend-elle pas que notre régime alimentaire doit varier selon les saisons, la latitude, nos occupations ?—De plus, n'a-t-on pas attribué au vin des accidents dus à la consommation de ces mixtures n'ayant du vin que le nom, et qui était si fréquentes avant la reconstitution des vignobles ?

On voit donc que les conclusions mêmes justes pour des cas particuliers deviennent critiquables dès qu'on les généralise.

En dehors de l'alcool, le vin renferme des sels de potasse, de chaux, de fer, des phosphates, de la glycérine, des matières azotées ayant une valeur alimentaire, ainsi que des acides, des tanins qui favorisent la digestion. De sorte qu'en dehors de l'agrément qu'il procure aux